

**Zeitschrift:** Bulletin de la Société romande d'apiculture  
**Herausgeber:** Société romande d'apiculture  
**Band:** 5 (1908)  
**Heft:** 7

**Heft**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 07.06.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

S'ADRESSER

pour tout ce qui concerne la rédaction  
à M. GUBLER, à Belmont (Boudry)  
Neuchâtel.



pour les annonces et l'envoi  
du journal  
à M. Ch. BRETAGNE, à Lausanne.

---

CINQUIÈME ANNÉE

N° 7.

JUILLET 1908

---

## JUILLET

---

Nous traversons une saison extraordinairement capricieuse ; tel jour de mai nous gratifiait d'une chaleur sénégalienne ; le lendemain, on était forcé de chauffer les fourneaux. La station de Préverenges marque pour le 21 une température de 28° C. et le 23 seulement 4° C. Les 23 et 24 étaient des journées néfastes. En bien des endroits, même à la plaine, une couche de neige de 10 à 30 centimètres d'épaisseur couvrait toute la campagne, brisant les branches des arbres fruitiers, les ceps de vigne, et roulant à terre céréales et fourrages de la plus belle apparence, ce qui a beaucoup amoindri la floraison. Nos pauvres abeilles n'étaient pas en fête ; beaucoup de colonies expulsaient leurs faux-bourçons et cela au moment où l'esparcette commençait à fleurir !

Les deux premières semaines de mai étaient très favorables à nos butineuses ; les stations du Gros de Vaud annonçaient déjà des augmentations journalières de 4 kg. ; depuis 1904 nous n'avons plus vu pareil résultat pour cette période ; dommage que le terrible 23 soit venu interrompre ce bel élan !

Juin a très bien débuté ; mais dans bien des ruchers les populations sont appauvries et ne fournissent pas le résultat qu'on pourrait attendre, vu la belle apparence de la végétation.

Les essaims sont rares partout et cela n'est pas étonnant après un mois d'avril aussi mauvais. Ceux qui n'ont pas déjà fait un élevage de reines seront obligés de le faire sans retard pour pouvoir réparer les brèches qui se feront dans les rangs des reines. Ce sera plus difficile qu'en mai et le résultat sera probablement moins bon. Dans toutes ces opérations d'arrière-saison, il faut user d'une grande prudence afin d'éviter tout ce qui pourrait attirer le pillage : rétrécir le trou de vol, ne pas laisser la ruche ouverte trop longtemps, réfléchir avant de commencer sur ce qu'on veut faire pour qu'il n'y ait pas d'hésitation, fermer aussitôt qu'on aperçoit des pillardes, ne pas laisser traîner les rayons, si on a versé quelque part de la nourriture effacer immé-

diatement toute trace. Si l'apiculteur expérimenté a vite mis de l'ordre lorsqu'il aperçoit un commencement de pillage, le novice, au contraire, est promptement débordé.

Celui qui veut encore faire un élevage avec succès doit se rappeler qu'il faut choisir une colonie dans toute sa force, où la tendance à la reproduction n'est pas encore éteinte; une population qui chasse déjà les faux-bourçons ne vaut absolument rien pour ce travail et donnerait certainement un résultat négatif. Un nourrissage abondant stimule la colonie à commencer immédiatement la construction de nombreuses cellules royales, surtout si on a soin d'entamer les rayons qui ont des œufs et des larves d'un ou deux jours. Ce que la nature refuse quelquefois dans ce moment est compensé par la main de l'apiculteur.

Qu'on ne néglige pas d'examiner souvent les souches qui ont essaimé pour savoir si elles sont de nouveau en règle.

Celui qui veut avoir son miel de printemps à part doit se hâter d'extraire; pour celui qui aime à obtenir une récolte uniforme, il vaut mieux renvoyer cet ouvrage à la fin de la récolte.

Belmont, le 16 juin 1908.

ULF. GUBLER.

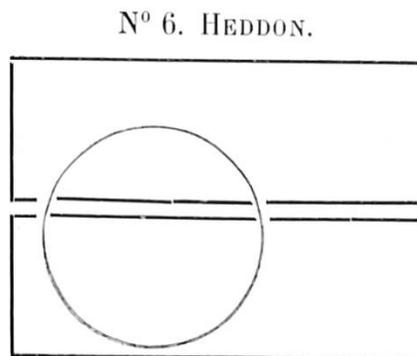
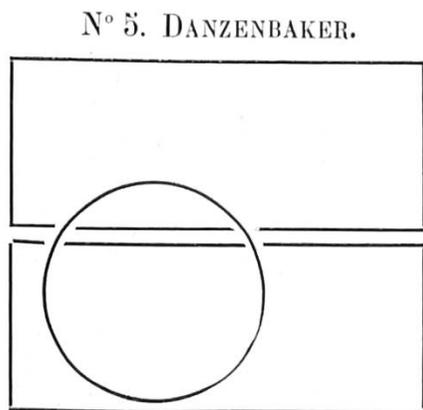
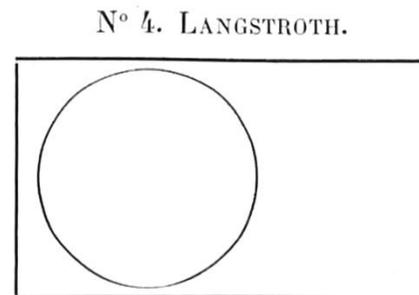
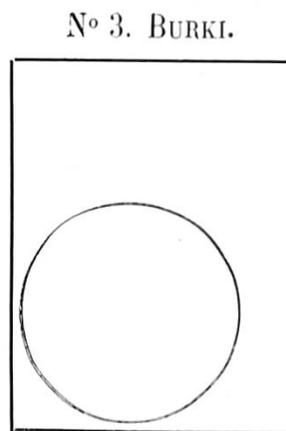
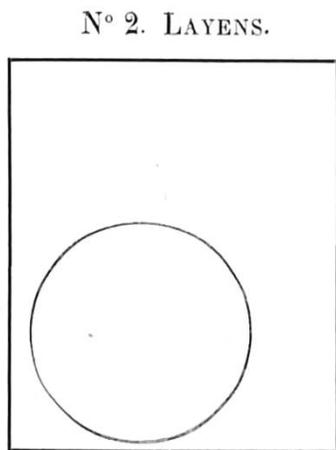
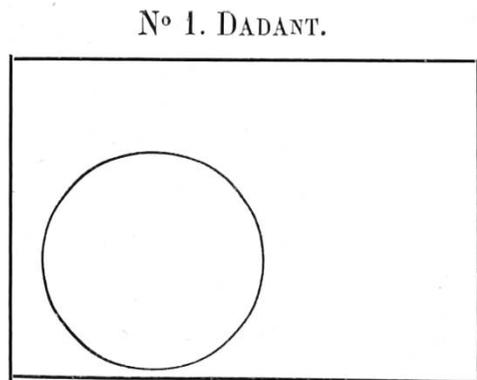
---

## L'INFLUENCE DE LA FORME DES RUCHES SUR L'HIVERNAGE

---

Dans l'examen du sujet qui forme le titre de cet article, je crois bon de prendre en considération les différentes formes de ruches en usage plus ou moins général dans les pays à hiver rigoureux. J'ai donc préparé six diagrammes pour illustrer ce dont je veux parler. La ruche Danzenbaker est nouvellement introduite et n'a pas encore été éprouvée suffisamment dans toutes sortes de localités. La ruche Heddon n'est que d'usage restreint, mais quand elle est employée en un seul étage, elle montre le point extrême du nid à couvain horizontal, c'est pourquoi je la place à côté des autres.

La ruche à neuf cadres Dadant est prise par moi comme point de départ, parce que sa superficie de rayons pour le nid à couvain semble avoir été acceptée partout comme la plus rationnelle. Le nid à neuf cadres représente une surface de 11,178 cm. carrés. Cette surface est suffisante pour l'élevage du couvain des reines les plus prolifiques, tout en gardant une dimension assez restreinte pour conserver la chaleur et ne pas loger plus de miel que les abeilles n'en consomment ordinairement dans l'hivernage. En partant de ces neuf cadres comme base, nous trouvons qu'il faut environ 10 cadres Layens, 12



Système de ruche	Dimension du rayon dans œuvre.		Surface en cm. carrés.	Nombre de rayons nécessaires.	Surface totale cm. carrés.
	Hauteur.	Longueur.			
Dadant	27	× 46	1242	9	11,178
Layens	37	× 31	1147	10	11,470
Burki	34,7	× 27	937	12	11,244
Langstroth	20,6	× 42	865	13	11,245
Danzenbaker	17	× 42	714	16	11,424
Heddon	12,3	× 44	541	20	10,820

cadres Burki, 13 cadres Langstroth, 16 cadres Danzenbaker et 20 cadres Heddon pour donner une superficie de rayons à peu près identique.

Il est assez généralement reconnu aussi que les abeilles, comme tous les êtres animés d'ailleurs, forment la boule autant que possible, pour se tenir chaud pendant les froids. Cette boule n'est cependant pas toujours ronde, elle s'allonge dans un sens ou dans l'autre, selon la forme du rayon et la force de la colonie. Dans les ruches très populeuses il n'y a plus de boule, les rayons du centre étant couverts d'abeilles d'un bout à l'autre. Mais on trouve l'évidence de l'instinct naturel de se mettre en boule dans les petits groupes d'abeilles qu'on voit quelquefois réunis sur les rayons extérieurs.

Les abeilles se placent au-devant et au-dessous de leur miel autant que possible, premièrement pour protéger les provisions contre les intrus et en second lieu pour les avoir mieux à leur portée pendant le froid. Un espace trop petit au-dessus du groupe leur donne trop peu de place pour le miel, un espace trop grand laisse trop de vide à chauffer, car nous savons tous que la chaleur tend à monter vers le plafond.

En dehors des deux ruches à double étage dépeintes dans le diagramme, la ruche Langstroth est celle qui laisse aux abeilles l'espace le plus restreint pour la récolte au-dessus du groupe. On voit que si les abeilles d'un essaim de force secondaire essayaient de s'y mettre en forme de boule, il n'y aurait que juste assez de place entre la barre inférieure et le haut du cadre pour les loger. La ruche Langstroth doit par conséquent donner moins de facilité aux abeilles pour avoir leur miel à portée. En pratique cependant, dans un pays où les hivers sibériens sont fréquents, les abeilles y hivernent bien, en populations fortes. Au Canada, où les hivers sont très longs, certains apiculteurs nourrissent leurs abeilles à l'automne de manière à leur faire remplir presque entièrement tous les rayons de miel. En réponse à une question posée par un commençant, le Dr Miller et moi avons affirmé qu'il faut aux abeilles des rayons vides sur lesquels elles se concentrent pour l'hivernage et que des rayons à moitié remplis de miel donnaient les conditions les plus désirables pour loger les abeilles en leur fournissant les provisions à portée. Mais M. Byer, du Canada, un collaborateur de l'*American Bee Journal*, affirma que depuis quelques années les apiculteurs de ce pays font remplir les rayons du centre entièrement afin que les abeilles n'aient pas à se déranger. Il en appela au témoignage de Mac Evoy, l'apiculteur bien connu pour ses méthodes de guérison de la loque. Celui-ci confirma son assertion et m'écrivit que depuis qu'il emploie cette méthode il hiverne très bien ses ruches Langstroth en plein air. Les

abeilles sont logées sur un petit nombre de rayons entièrement remplis, de sorte qu'elles ne sont jamais à court.

L'examen du diagramme montre que la ruche Layens d'abord et la ruche Burki ensuite sont les deux ruches qui donnent le plus d'espace au-dessus d'un essaim faible pour loger les provisions. Ce sont aussi les deux ruches dans lesquelles il y a le plus de déperdition de chaleur au-dessus de l'essaim à cause de la grandeur de l'espace. Mais si le miel se consomme rapidement et que le froid continue, le miel sera plus à leur portée que dans les autres ruches. Si les ruches sont fortes, au lieu d'un groupe arrondi, nous aurons un groupe allongé soit en hauteur soit en longueur, selon la forme du rayon. Dans ce cas les rayons contenant la surface la plus vaste seront les meilleurs, car plus l'essaim est divisé, plus il y a de danger pour les groupes extérieurs. C'est pour cette raison que Mac Evoy trouve un avantage à faire remplir les rayons du centre et à hiverner ses ruches sur six cadres Langstroth. C'est aussi probablement pour cette raison que depuis bientôt quarante ans que nous hivernons une soixantaine de ruches, presque semblables à la ruche Layens, côte à côte avec des centaines de ruches Dadant, nous ne voyons aucune différence dans les résultats. Il ne nous est arrivé qu'une seule fois de voir nos colonies périr avec du miel sur le rayon qui portait les abeilles et nous perdîmes autant de colonies en ruches Layens qu'en ruches Dadant, parce que les premières étaient répandues sur un plus grand nombre de rayons. Je n'ai jamais essayé la ruche Burki. Cette ruche ressemble beaucoup à celle qui était employée jadis sous le nom de ruche Gallup, aux Etats-Unis. Il me semble que cette ruche doit mieux convenir à l'hivernage des colonies faibles que n'importe quelle autre ruche, *pourvu qu'on tienne l'essaim sur un nombre restreint de cadres*, sinon elle ne sera pas meilleure que les autres, car c'est dans la concentration de la chaleur que réside la probabilité du succès.

Ceux de mes lecteurs qui ont lu *l'Abeille et la ruche* se rappelleront qu'au paragraphe 483 il est décrit un cadre Dadant *divisible*, pour l'élevage des reines. Ce demi-cadre, mesurant la moitié de la surface du cadre Dadant, devient un cadre vertical, de cadre horizontal qu'il était avant d'être divisé. Il nous arriva, dans les premiers temps, alors que nous élevions des reines pour la vente, d'hiverner un certain nombre de petites colonies dans ces ruches-nucleus et le résultat fut entièrement satisfaisant, parce que l'essaim était logé en forme compacte avec très peu de déperdition de chaleur. Mais il aurait été impossible d'hiverner de fortes colonies dans de si petits logements et je ne conseillerais à personne de pratiquer l'hivernage d'aussi faibles colonies régulièrement.

La répartition des abeilles sur un grand nombre de cadres est un écueil à craindre. Avec les cadres de petite dimension, il se trouve très souvent de petits groupes dans les espaces des rayons extérieurs. Ces petits groupes ne peuvent entretenir la chaleur et périssent. Avec les grands cadres comme le cadre Dadant ou le cadre Layens ceci arrive rarement. Les apiculteurs employant la ruche Langstroth, qui représentent les 99/100 des praticiens américains, ont reconnu la nécessité de prévenir la mort des petits groupes en leur fournissant les moyens de rejoindre l'essaim. On essaya de percer des trous à travers les rayons. Mais ces trous étaient de suite bouchés par les abeilles qui ne comprenaient pas qu'on voulait leur rendre service. On suggéra de placer dans le corps du rayon un petit tube de sureau dont on enlèverait la moëlle. On en vint enfin à employer le cadre arqué Hill, décrit dans l'A B C d'apiculture, page 173, qu'on place au-dessus des rayons, sous la couverture des cadres, et qui permet aux abeilles de passer d'un rayon à l'autre, par le haut. Cette invention qui est utile aux ruches Langstroth ne sert à rien avec les ruches à cadres profonds parce que le groupe est presque toujours trop loin du plafond. Nous n'en avons jamais senti le besoin pour nos ruches. Les abeilles sur grands cadres se tiennent ordinairement en groupes suffisamment nombreux pour résister aux froids ordinaires, surtout si le nombre des rayons a été réduit au strict nécessaire. Il n'y a pas alors de petits groupes.

Quelles seront nos conclusions? C'est qu'on peut hiverner les abeilles avec tous les systèmes, même le système Heddon à un seul étage, si on prend la précaution de fournir une quantité suffisante de miel dans les rayons du centre et si on force les colonies logées en cadres restreints à se concentrer sur le moins grand nombre de rayons possibles. Bingham, l'inventeur de l'enfumeur, un vétérinaire de l'apiculture, emploie une ruche aussi basse que la ruche Heddon à un seul étage, depuis bien des années. Dans un système comme dans l'autre, il est nécessaire de réduire le nombre de rayons au strict indispensable. Quand les colonies sont fortes et les rayons bien pourvus, il n'y a pas à s'inquiéter. Ce n'est que dans le cas de colonies faibles ou de provisions trop disséminées que l'apiculteur doit intervenir. Rappelons-nous que l'apiculture bien entendue se compose surtout de soins et de détails.

C.-P. DADANT.

---

SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

*Séance générale ordinaire de printemps.*

CARTE DE FÊTE



L'Hôtel-de-Ville et la Cathédrale de Fribourg.

C'est à Fribourg que la Société romande d'apiculture tenait ses assises de printemps les 9 et 10 mai. La Section fribourgeoise des apiculteurs romands et l'Abeille fribourgeoise avaient bien fait les choses. Un comité d'organisation composé de MM. Collaud, président, de Vevey, vice-président, Blanc, secrétaire-caissier, l'abbé Colliard ; Jaquet, Villard, Gillard, Dumas et Dumoulin, avait préparé

un programme fort alléchant qui fut effectivement suivi en tous points et auquel un chaud soleil d'été voulut bien apporter son précieux concours.

A 10 h. 1/2 cent vingt apiculteurs environ des différentes sections de la Romande, dont une dame, et honorés de la présence de M. le conseiller d'Etat Weissenbach, chef du Département de l'agriculture, prennent place dans la grande salle de la Grenette pour la séance administrative. Chacun reçoit à l'entrée un ruban-souvenir et une carte de fête.

Le Bureau, sous la présidence de M. Gubler, est composé de MM. Bretagne, l'abbé Colliard, Farron, Prévost, Vielle-Schilt et Blanc. MM. Forestier, Ribordy et Loretan se font excuser.

A 10 h. 55, M. COLLAUD, chef de service au Département de l'agriculture à Fribourg et président du comité d'organisation, souhaite la bienvenue à tous ceux qui ont répondu avec tant d'entrain à l'invitation des apiculteurs fribourgeois. La ville de Fribourg, dit-il, est heureuse de recevoir dans ses murs les amis des abeilles de la Suisse romande. Il fournit ensuite quelques réjouissantes données sur le développement de l'apiculture dans son canton qui occupe en Suisse le huitième rang pour le nombre de ruches et a apporté un contingent de 120 membres à la Romande. La valeur du miel produit dans le canton en 1907 peut être évaluée à 1 million !

M. GUBLER, président, remercie M. Collaud et ouvre la séance en donnant lecture de son rapport présidentiel qui comme toujours constitue un des principaux attraits de nos réunions.

Une certaine de personne s'inscrivent pour le banquet prévu pour 1 h. 1/2 et autant pour la course en breaks de demain.

RAPPORT DE M. GUBLER.

Messieurs et chers collègues,

C'est la seconde fois que notre Société se réunit dans cette ville et, à en juger par l'assemblée si nombreuse présente, l'intérêt pour notre petit insecte est loin de diminuer; la petite charmeuse sait toujours fasciner ceux qui s'occupent sérieusement d'elle et nous comprenons qu'un auteur bien connu ait pu dire : « Si l'abeille n'était pas, je crois que je ne vivrais plus ! » Si dans cette exclamation il faut faire, cela va sans dire, une large part à l'enthousiasme, il ne reste pas moins vrai que la petite sorcière captive si bien celui qui l'étudie et l'observe qu'elle ne manque jamais son but; c'en est fait de lui, il est pris, il est subjugué.

Et qu'est-ce donc qui exerce un attrait si irrésistible sur nous ? Est-ce l'amabilité, la gentillesse, l'affection que la bestiole nous

témoigne ? Ah non ! le chat nous flatte par ses caresses, le chien nous touche par sa fidélité, le cheval nous rend nos soins par sa docilité et son attachement et l'abeille — ah oui ! témoignez-lui de l'affection, elle vous répondra par un vigoureux coup de dard, qui vous arrachera un cri de douleur, si vous n'êtes pas encore aguerris ; trop souvent la figure de l'apiculteur porte encore les traces d'une pareille rencontre !

Se témoignent-elles au moins entre elles de l'affection ? Hélas non ! elles ne sont guère sentimentales ; quand une des leurs revient du travail, si grièvement blessée qu'elle soit, elle est expulsée impitoyablement. La loi spartiate est appliquée dans toute sa rigueur, les rochers du Taygète demandent tous les jours leurs victimes.

Est-ce alors l'intelligence qui nous attire vers ce petit peuple ? Les savants répondent que son raisonnement est nul ; sans aller si loin nous devons cependant constater que, tandis que tous les animaux domestiques apprennent à connaître celui qui les soigne, l'abeille, elle, ne distingue pas son maître d'une autre personne et ne s'attache pas à lui.

Ce sera donc l'amour du lucre qui nous rend ces bêtes si chères ! Pour un certain nombre de personnes, c'est certainement le motif dominant ; mais l'enthousiasme de celles-ci n'est souvent pas de longue durée ; avec une ou deux mauvaises saisons, il s'en va en fumée ; cela ne paie pas, on ne s'enrichit pas assez vite, donc on quitte l'arène ! Le vrai apiculteur, celui qui a le feu sacré, ne diminue pas les soins à ses privilégiées si une fois ou deux elles ne remplissent pas ses bidons et ses bocaux. « Pour lui la gloire de l'abeille n'est pas seulement de donner des tonnes de miel. »

Nous avons eu un collègue qui, pendant plus de vingt ans, s'occupait d'apiculture ; il avait toujours des ruches, fréquentait souvent les assemblées, mais grâce à une inconcevable maladresse, il ne parvenait guère à récolter du miel. Semblable à ces chasseurs qui rentrent bredouilles de leurs exploits, il était obligé de faire un emprunt chez son voisin s'il voulait montrer à son épouse quelque résultat de son chantier. Cependant il ne s'est jamais découragé et il est toujours resté, à sa manière bien entendu, grand ami des abeilles. Il est vrai que, si on avait pu demander leur avis à ces dernières, elles auraient probablement choisi une autre épithète ! Mais cela nous montre que ces insectes exercent même sur celui qui n'en tire aucun profit matériel un charme particulier.

Voyez cet agriculteur qui vaque toute la journée aux rudes travaux des champs, quel bonheur pour lui que de se reposer le soir auprès de celles qui ont, comme lui, peiné sans relâche ! Voyez ces ouvriers qui ont passé tant d'heures dans le bruit étourdissant des machines

de l'atelier, comme ils sont heureux de se trouver un moment dans cette atmosphère de tranquillité et de silence ; et l'instituteur qui souvent a tant à souffrir de l'indiscipline, de la mauvaise volonté d'une jeunesse turbulente, combien il est doux pour lui de se délasser dans un domaine où désobéissance et indiscipline sont choses inconnues !

Et nos directeurs spirituels qui ont pour charge la cure d'âmes et qui ont tant d'occasions de voir les ravages que font la haine, le manque de charité et de support parmi leurs ouailles, quel bonheur pour eux de pouvoir se réfugier de temps en temps dans ces lieux où tout respire une paix profonde et une bonne entente !

Chacun trouve là ce qui lui fait oublier au moins pour un moment les misères de cette vallée de larmes. « Ah, pourquoi ne viennent-ils pas ici ces apôtres de l'égalité, qui croient pouvoir amener le bonheur en prêchant la discorde, en semant le mécontentement, la révolte ! Ils verraient qu'ils font fausse route ; les abeilles leur montreraient par leur exemple que la vraie paix, le vrai bonheur ne se rachètent pas par le vil égoïsme, mais par la soumission, l'oubli, le sacrifice de soi-même ! Ah ! si notre humanité, si fière, pouvait enfin prendre pour but de la vie, pour son idéal, ce que nos pauvres bêtes, sans doute inconsciemment, ont pratiqué depuis des milliers d'années : penser, travailler, agir pour les autres !

Pardonnez-moi cette digression et revenons aux affaires de la société. Nos abeilles ont passé l'hiver dans d'excellentes conditions, il y a eu généralement peu de pertes ; la consommation a été plus forte que l'année précédente. Malheureusement mars et avril étaient des plus défavorables et ont retardé extraordinairement le développement des colonies. Les quantités de neige tombées encore tout dernièrement sur les hauteurs voisines refroidissent l'air de la plaine et tiennent la température à un niveau relativement très bas pour la saison. Ces derniers jours enfin ont produit un changement subit ; comme par enchantement, la nature s'est parée de ses plus beaux atours ; partout c'est une mer de fleurs ; mais nos ruches sont pour la plupart encore en retard, la végétation les a devancées, et elles ne seront pas prêtes pour la grande récolte. Cependant ne perdons pas courage, l'année dernière nous a aussi trompés en bien, malgré toutes les appréhensions.

La marche de la société continue à être normale ; le nombre des sociétaires augmente constamment, mais il y a encore beaucoup trop de propriétaires d'abeilles qui se tiennent en dehors du giron ; à vous, Messieurs, de travailler pour les faire entrer.

Les visites de ruchers ont été faites par notre dévoué président, M. Vielle, dans une partie du canton de Fribourg ; le reste des ruchers

sera visité cette année et alors la première tournée sera terminée ; le caissier pourra de nouveau respirer.

Les conférences continuent à être bien goûtées et le crédit que la fédération nous alloue pour ce sujet est chaque année considérablement dépassé. Un cours d'apiculture a été donné à la section du Val-de-Ruz, mais nous n'avons reçu aucun rapport, ce qui n'est pas en règle.

Nous rappelons aux sections que nous devons faire chaque année un rapport à la fédération sur ce qui se fait dans notre société et surtout sur l'emploi des subsides et à cet effet nous devons exiger les renseignements nécessaires de ceux qui reçoivent les subventions.

La loque fait malheureusement toujours des siennes et l'application des remèdes laisse souvent beaucoup à désirer. Cela n'ira pas mieux aussi longtemps qu'il n'y aura pas un contrôle compétent et suivi et j'espère que le rapport de la commission mettra fin à une époque de tâtonnements. Nous avons jusqu'à présent beaucoup parlé et écrit sur ce sujet ; en attendant, nos confrères de la Suisse allemande, sans faire de bruit, sans épouvanter tout le monde par des révélations inutiles et compromettantes, ont créé une assurance mutuelle qui met à l'abri tous les participants.

L'assurance contre les piqûres fait son chemin, mais avance bien lentement et cependant cette institution utile demande si peu de sacrifice de ses adhérents.

Notre comité, dans sa dernière séance, a discuté avec les délégués des sections un projet de règlement qui aurait dû vous être présenté aujourd'hui. Hélas ! l'enfantement en est des plus pénible ; après des discussions qui n'ont pas duré moins de sept heures et demie, l'assemblée s'est séparée sans résultat palpable ; c'est que dans ces questions il faut qu'on se fasse des concessions, sans cela il est difficile d'arriver à un accord.

La Société des chimistes fédéraux a posé pour les analyses de miel des bases que nous ne pouvons admettre et plusieurs cas se sont présentés pendant l'année où des apiculteurs ont été faussement accusés de fraude. Il y a des chimistes qui n'admettent pas qu'un miel pur puisse contenir plus de 14 % de saccharose, tandis que d'après les analyses de M. Seiler, il y en a fréquemment qui en contiennent jusqu'à 19,5 %. Pour remédier à cet état de choses, le Bureau central de la Société « Schweiz. Imker », de concert avec nous, a pétitionné auprès du Comité central des chimistes pour le prier de faire faire un plus grand nombre d'analyses de miels provenant de toutes les contrées et altitudes de la Suisse avant de fixer définitivement les bases. Nous espérons que de cette manière les contestations et fausses accusations seront à l'avenir supprimées.

Nos stations d'observations ne fonctionnent pas encore d'une manière normale ; tandis que celles de la Suisse allemande donnent tous les mois les températures de chaque jour et les diminutions de chaque décade, nous ne recevons aucun renseignement de la plupart des nôtres pendant les mois d'hiver ; de cette manière, l'utilité de nos observations se réduit à peu de choses et elle n'est absolument pas en rapport avec les frais qu'elle occasionne. Nous enverrons prochainement aux intéressés une circulaire et nous prions instamment nos collègues de bien vouloir suivre les directions que nous y donnons ; ce n'est que sous cette condition que ce travail présentera un véritable intérêt et répondra à son but.

Mais passons aux tractandas qui doivent nous occuper aujourd'hui ; M. l'abbé Colliard nous renseignera sur l'état de l'apiculture dans ces contrées plantureuses de son canton ; les ennemis des abeilles, depuis l'homme jusqu'aux infiniment petits, seront démasqués par M. Prévost ; M. Bretagne révélera le secret de faire de belles sections et M. Vielle nous dira le bien et le mal de nos expositions. Puissent tous ces travaux contribuer à faire connaître toujours mieux les besoins de nos chers protégés, j'espère donc que chacun de nous emportera un bon souvenir de cette séance que je déclare ouverte.

\* \* \*

M. l'abbé COLLIARD parle ensuite de *l'apiculture dans le canton de Fribourg* et plus spécialement de l'abbé Duchet, qui peut être considéré comme le père de l'apiculture dans ce canton.

M. PRÉVOST traite ensuite *des ennemis des abeilles*.

M. Ch. BRETAGNE présente un travail sur *la production du miel en sections* (1).

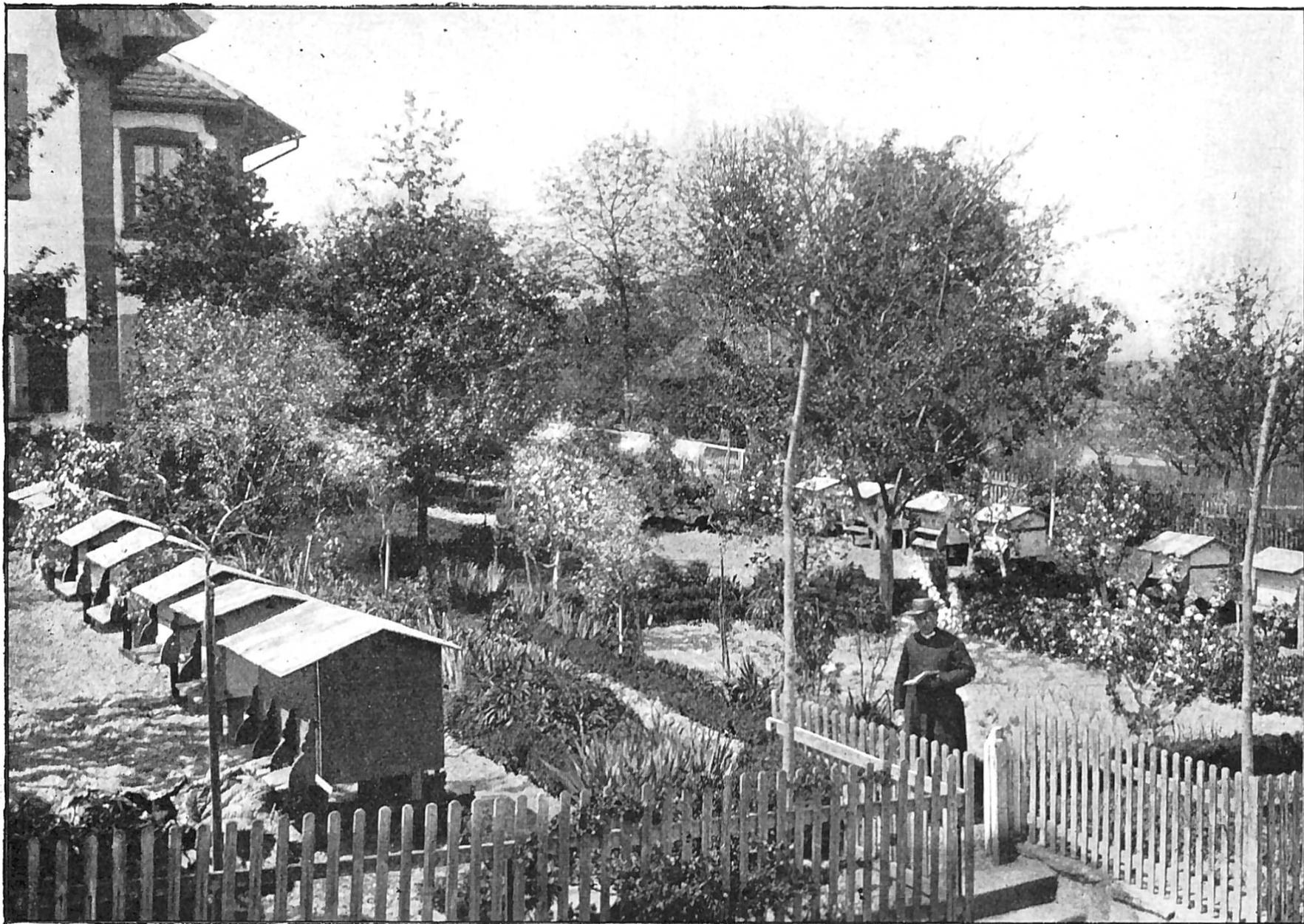
M. BERTRAND (de Neuchâtel) qui a éprouvé des difficultés à obtenir de belles sections régulièrement bâties et remplies, fait part de ses vicissitudes et demande quelques explications complémentaires à M. Bretagne. Il se plaint également de la difficulté de la vente du miel en sections à cause de son prix élevé.

M. BRETAGNE dit qu'à Lausanne il se vend au contraire très facilement au prix de trois francs le kilo. Qu'à son avis il faut pour obtenir des sections bien finies, les visiter assez souvent, mastiquer les fentes entre la ruche et la hausse et tenir cette dernière bien au chaud !

M. VIELLE entretient ensuite l'assemblée de *l'utilité et des inconvénients des expositions*.

M. RUFFY, qui a coopéré à bien des expositions comme juré, donne

(1) Voir n° 6, page 101.



M. l'abbé Colliard dans son rucher.

ensuite quelques conseils à ceux qui y envoient des abeilles. Combien a-t-il vu de ces colonies arriver étouffées, ou engluées au point d'être perdues, lors de l'Exposition de Genève. Il promet du reste de donner plus tard des indications plus précises à ce sujet.

M. PRÉVOST donne ensuite lecture du rapport de la commission nommée pour s'occuper *des moyens de combattre la loque*.

A la discussion, M. GUBLER fait remarquer que dans la Suisse allemande on a procédé autrement et qu'il serait préférable de nous assurer nous-mêmes sans le secours des autorités.

M. MONNIER voudrait qu'il fût créé une assurance mutuelle commune aux apiculteurs de la Suisse entière.

M. GUBLER qui a déjà un peu tâté le terrain, croit qu'il y a peu de chance que ce projet puisse aboutir.

M. BRETAGNE estime que la première des conditions, si l'on décide l'assurance, est qu'elle soit obligatoire pour tous les apiculteurs; avec l'assurance partielle et facultative, il est impossible d'arriver à un résultat.

M. JACOT insiste pour que les autorités compétentes prennent la haute main dans cette question vitale pour l'apiculture.

M. COLLAUD se demande si l'assurance est bien un remède pour combattre la maladie; l'assurance est en effet une branche accessoire et il faut tout d'abord une législation qui punisse les apiculteurs qui ne déclarent et ne traitent pas la loque dans leurs ruchers. C'est à une disposition fédérale obligeant l'apiculteur à déclarer la loque, et à l'autorité pour prendre les mesures nécessaires, qu'il faut recourir, comme pour les maladies épizootiques.

Plus vite on prendra des mesures sérieuses et générales, plus vite on en aura raison. Après l'établissement d'une police sanitaire, on pourra alors créer l'assurance.

M. PRÉVOST voudrait qu'on arrive à une entente entre les sociétés suisses d'apiculture, afin de pouvoir établir des rapports circonstanciés formant la base d'une demande justifiée, qui serait adressée aux autorités fédérales. Il faudra évidemment des fonds pour payer les dommages et indemnités et créer un inspectorat. C'est bien dans le sens indiqué par M. Collaud qu'il faut agir.

M. JACOT propose de charger le comité de prendre l'initiative de s'entendre avec celui de la Société allemande en vue d'obtenir de la Confédération des mesures conformes pour enrayer les progrès d'une maladie aussi grave.

M. BRETAGNE pense qu'il faut adresser avant tout un rapport circonstancié à la fédération des sociétés d'agriculture qui compte 15,000 membres et dont l'appui sera beaucoup plus efficace.

M. GUBLER est aussi de l'avis que c'est le seul chemin à suivre; si

donc l'assemblée est d'accord, il propose de faire pour le 25 mai une pétition qui serait présentée et discutée à l'assemblée d'automne de la fédération.

Cette manière de procéder est vivement appuyée par les membres présents.

Il est ensuite donné lecture d'une invitation de M. GIRARD, président du comité de l'Exposition horticole et agricole qui doit avoir lieu du 12 au 21 septembre à Boudry. Elle convie la Romande à y tenir sa réunion d'automne.

M. BRETAGNE propose d'accepter la proposition qui est mise aux voix et remporte l'unanimité des suffrages.

M. GUBLER pense que le corollaire de cette acceptation est peut-être l'obligation de notre part de mettre à la disposition du comité de Boudry un prix pour son palmarès!

M. BRETAGNE propose d'affecter une somme de trente francs qui devrait être attribuée au meilleur exposant d'apiculture.

Adopté.

M. GUBLER annonce qu'il y a trois nouvelles demandes de balances pour des pesées officielles. C'est une dépense d'environ fr. 135 qu'il soumet au vote de l'assemblée qui l'accepte à l'unanimité.

M. MAYOR tient à parler d'une maladie qui frappe les abeilles et menace de se répandre dans le canton de Vaud du moins, ce sont les impôts dont quelques communes ont cru devoir frapper les ruches d'abeilles établies sur leur territoire. Il voudrait qu'une réclamation fût faite au Conseil d'Etat, car ce n'est pas une mesure qui cadre avec l'utilité incontestable des abeilles dans le rôle de la fécondation des plantes et le développement d'une branche aussi importante de l'agriculture. C'est notre devoir de lutter contre tout ce qui constitue une entrave dans l'exercice de l'apiculture. Après quelques mots de M. BRETAGNE à ce sujet, la question est renvoyée au comité qui s'occupera de la chose.

M. BÉGUIN se fait l'écho de plaintes au sujet de retards fréquents dans la réception du *Bulletin*. Entre autres conséquences fâcheuses, les convocations pour des réunions, comme celles d'aujourd'hui, par exemple, n'arrivent pas à temps à la connaissance des abonnés.

Il voudrait aussi voir figurer les débats des séances de délégués.

M. RUFFY n'a appris que par hasard la réunion d'aujourd'hui, le *Bulletin* n'ayant pas paru et n'ayant pas reçu la circulaire-convocation! (1)

(1) Celle-ci non prévue par le règlement a été envoyée, le *Bulletin* ayant été retardé pour cause de force majeure.

M. BRETAGNE répond à M. Béguin qu'il ne demanderait pas mieux que le *Bulletin* parût en temps voulu, qu'il y consacre cependant tout le temps nécessaire. En ce qui concerne l'envoi des circulaires, il ne saurait en être responsable, car elle a été confiée à l'Adresse-Office, et il constate avec regret que malgré le pointage serré qui a été fait, il y a encore des personnes qui ont été omises dans l'expédition, toutes les sections n'ayant pas encore envoyé leurs listes.

M. GUBLER dit qu'il y a quelque chose à faire et qu'il faut arriver à supprimer les causes de retard qui se répètent continuellement depuis trois ou quatre ans dans l'impression du *Bulletin*.

La séance administrative est levée à 1 h. 35 et chacun suit M. Collaud qui depuis un moment plaide la cause du programme et en majordome consommé veille à sa stricte observation.



Vue de l'Hôtel de Ville et du tilleul.

Comme des abeilles contenues momentanément en leurs demeures en temps de récolte, les apiculteurs se déversent de la ruche de la Grenette autour des tables fleuries de mets et de bouteilles de...

l'hôtel du Faucon, abondamment pourvues et arrosées de crûs généreux offerts par la commune de Fribourg.

C'est alors la série des toasts qui commence.

M. l'abbé COLLIARD réitère les vœux de bienvenue et salue les représentants des différentes sections de la Romande, notre cher président M. Gubler, les délégués de la Société des apiculteurs de la Suisse allemande, M. Weissenbach, chef du Département de l'agriculture, l'infatigable M. Collaud, MM. les délégués du Conseil communal de Fribourg, MM. de Vevey et Chatagny, qui tous travaillent à la prospérité en témoignant de leur intérêt à la cause apicole... qu'ils vivent !

M. GUBLER porte ensuite le toast à la patrie, cette ruche où les différentes races s'entendent pour vivre en commun et en ordre, mais qui ne saurait tolérer les perturbateurs et les pillards qui sont chassés impitoyablement.

Il donne ensuite lecture d'un article paru dans un journal américain et faisant l'éloge du pays qui a donné naissance aux Huber, Ed. Bertrand, Kramer, Göldi, de Planta, etc., qui ont fait faire à l'apiculture suisse et ailleurs des progrès immenses.

Il rend hommage à l'Etat de Fribourg qui le premier a pris des mesures officielles et efficaces pour lutter contre la loque.

Il boit à la santé des autorités cantonales et communales de Fribourg et aux deux sections fribourgeoises.

M. WEISSENBACH, conseiller d'Etat, salue les apiculteurs qui sont un des appuis les plus solides de l'agriculture et les encourage dans leur œuvre utile et moralisatrice qui se répercute dans l'élément économique du pays. De 2600, le nombre des apiculteurs a passé à 13,000 dans le canton de Fribourg. Honneur à l'apiculture qui est un des éléments de la prospérité nationale, puisqu'elle contribue à faire de notre canton un pays « découlant de lait et de miel ».

M. BUCLIN, conseiller municipal, apporte à tous la bienvenue des autorités de la ville de Fribourg, heureuse de recevoir les apiculteurs venus pour une œuvre utile, dans ses murs. Il espère en terminant que les hôteliers de Fribourg sauront offrir du vrai miel « doré aux rayons du soleil du bon Dieu » au premier déjeuner de leurs hôtes de demain. Puissent-ils ensuite en conserver l'habitude.

M. DE VEVEY, secrétaire de la Fédération des sociétés fribourgeoises d'agriculture, remercie le comité d'organisation. M. Colliard, dit-il, marche sur les traces de ses devanciers, parmi lesquels l'abbé Sapin. Il se souvient qu'en 1882, il y a donc 26 ans, il avait assisté à la dernière réunion des apiculteurs à Fribourg. Elle avait à sa tête MM. Edouard Bertrand, le Dr Hénon, M. Dardel ; depuis, l'apicul-

ture, grâce à l'élan donné et à la persévérance de ses propagateurs, est devenue une branche importante de l'agriculture. Les sociétés d'agriculture ont tout intérêt à en appuyer l'œuvre qui est en tous points économique, puisqu'elle apprend qu'à la campagne tout est petit profit et que c'est par leur accumulation qu'on arrive à nouer les deux bouts.

Puisse la loi sur les denrées alimentaires rendre à l'apiculture les services qu'elle en attend. M. de Vevey lève son verre à la Société romande, aux Sociétés fribourgeoises, à leur développement, à leur union toujours plus intime.

M. VIELLE, auquel M. Collaud remet un bouquet de la part d'un ami de Fribourg, prend la parole et en explique la provenance.

Il émet ensuite un vœu, celui de voir se développer et se resserrer toujours plus les liens un peu trop élastiques de nos deux grandes sociétés suisses d'apiculture qui auraient tout intérêt à nouer des relations d'amitié plus tangibles.

M. BRETAGNE se fait l'organe de la Société pour remercier les autorités cantonales et communales, ainsi que les sociétés du canton de Fribourg de leur admirable réception. Répondant à M. Vielle, il dit qu'un nouveau pas a été fait entre les deux sociétés d'apiculture précitées qui se recommandent mutuellement la lecture de leur organe respectif.

M. VIELLE procède ensuite à la distribution des *Diplômes pour bonne tenue de ruchers*, dont la liste a paru précédemment.

M. RUFFY, qui prétend avec humour « avoir donné sa démission de président de la Confédération parce que ce n'était pas une situation rentable », rappelle ses débuts en apiculture. Il encourage tous les amis des abeilles à soutenir le *Bulletin*, à le lire, à le faire connaître, à étudier des ouvrages propres à les faire progresser et, dans une courte digression où il fait entrer en ligne de compte une vache et des ruches, montre qu'avec quelques sacrifices, des soins assidus et de la persévérance, il y a toutes les chances voulues pour réussir.

M. COLLAUD signale la présence dans notre assemblée d'une seule dame en la personne de Madame Chevallaz.

M. GUBLER rappelle encore que M. Vielle procèdera cette année à la visite des ruchers de la Société fribourgeoise.

Le second acte de la journée est terminé. Sous la conduite de MM. Collaud, Colliard et Blanc les membres quittent ensuite la salle pour se diriger à Pérolles. Et chacun de visiter : la station laitière sous l'égide de son distingué directeur M. de Vevey, l'Université et son vaste musée dont M. le conservateur fait les honneurs avec beaucoup d'amabilité.

Puis on reprend le chemin de la ville pour commencer la série traditionnelle des visites de ruchers.

Vers 7 heures on se retrouve à la Cathédrale pour le concert d'orgues offert gracieusement par la municipalité à laquelle nous adressons un chaleureux merci. Fribourg peut à juste titre être fière de l'admirable instrument qu'elle possède.

Le souper étant facultatif, chacun se dirige à l'hôtel de son choix où il retrouve des collègues et l'on devise sur les innombrables gâteries dont nous avons été comblés par nos amis Fribourgeois.



Fribourg. — Eglise protestante.

A 8 h. 1/2 on se retrouve aux Charmettes où un concert, donné par le corps de musique de la ville « La Concordia », sous l'habile direction de M. le professeur Stöcklin, nous est encore offert par le Conseil d'Etat. On applaudit ferme, et comme les derniers accents du « Ranz des vaches » et de la marche du Tir cantonal de 1905 ont fini de retentir, M. Gubler remercie au nom de la Romande : le Conseil d'Etat et les habiles exécutants de la Concordia de la charmante soirée qu'ils viennent de nous faire passer.

*Pour le Secrétaire,*  
Pierre ODIER.

*(A suivre.)*

---

## Résultat du travail de nos ruches sur balance en mai 1908.

	Altitude	Système de ruches	Force de la colonie	Résultat du travail	Journée la plus forte	DATE
	mètres					
Bramois (Valais)	501	Dadant	Moyenne	6,200 gr.	2,000 gr.	31
Econe »	515	»	»	8,100 »	1,250 »	8
Monthey »	401	»	»	8,100 »	1,250 »	8
Bulle (Fribourg)	760	»	Bonne	20,300 »	3,100 »	21
La Sonnaz »	570	»	»	10,800 »	3,000 »	8. 9
Châtelaine (Genève)	430	»	»	6,700 »	1,200 »	31
Pregny »	453	»	Moyenne	14,850 »	2,500 »	31
Bournens (Vaud)	568	»	Bonne	23,500 »	4,400 »	31
Correvon »	753	Dadant - Blatt	Moyenne	22,600 »	4,000 »	8. 9. 12
Novalles »	573	»	»	7,900 »	3,200 »	31
Panex s/Ollon »	928	Dadant	Bonne	1,800 »	500 »	19. 21
Préverenges »	410	»	Affaiblie	5,100 »	2,000 »	31
Thierrens »	798	»	Bonne	17,000 »	4,000 »	12
Vuibroye »	760	»	»	20,800 »	3,000 »	8
Belmont (Neuchâtel)	491	»	Forte	10,100 »	3,800 »	31
Buttes »	700	Dadant - Blatt	Bonne	2,550 »	600 »	17
Coffrane »	800	Dadant	»	3,200 »	1,000 »	31
Côte aux-Fées »	1040	Dadant - Blatt	Moyenne	560 »	200 »	29
Couvet »	750	Dadant	Faible	-1,700 »	200 »	21
St-Aubin »	458	Dadant - Blatt	Moyenne	1,600 »	1,500 »	31
Cormoret (Jura-B.)	711	Dadant	»	2,000 »	800 »	18
Courfaivre »	474	Dadant - Blatt	»	3,100 »	400 »	30. 31
Tavannes »	761	Dadant	»	—	—	—

## NOUVELLES DES RUCHERS

---

**M. Béguin, Neuchâtel, 20 mai.** — Comme d'habitude, j'avais à fin avril des colonies fortes avec beaucoup de vivres.

\* Les journées froides de la première quinzaine de mai, accompagnées des vents du nord, ont fait disparaître les vieilles abeilles, il ne reste plus que la jeune génération, ce qui fait que les colonies à ce jour sont moins peuplées ; heureusement qu'un beau et nombreux couvain prêt à éclore viendra remplacer les absentes.

J'ai placé les hausses partout.

Quelques voisins ont également fait la même remarque de diminution des colonies.

**M. Béguin, Neuchâtel, 2 juin.** — Pendant les journées froides de fin mai les abeilles ont quitté les hausses et redescendu le miel qui y était. Une des plus fortes colonies, riche en provision, a complètement expulsé les faux-bourçons en trois ou quatre jours.

Aujourd'hui, le travail a repris et, si le temps le permet, nous avons l'espoir de voir les provisions augmenter chaque jour.

**M. Pahud, Correvon, 7 juin.** — Le mois de mai a été assez favorable, il a fourni une récolte satisfaisante aux abeilles dans notre contrée. Les trois premières semaines ont été magnifiques ; malheureusement, le 23, un abaissement brusque de la température, suivi bientôt d'une forte chute de neige, est venu anéantir nos espérances et compromettre gravement la récolte sur les fleurs des prairies. Ces jours-ci l'esparcette est en pleine floraison, le temps est beau et chaud, et la récolte ne donne pas ; 1 kg. à 2 kg., c'est bien maigre pour le meilleur mois. Les essaims ont été très peu nombreux, je n'en ai point eu, mais on m'en a signalé quelques-uns dans les ruchers voisins.

Jusqu'à maintenant cette année se caractérise par ses changements brusques de température. On a d'un jour à l'autre des variations de plus de 20 degrés, ce qui n'est guère favorable à la sécrétion du nectar.

**M. Stalé, Coffrane, 2 juin.** — J'ai déjà eu quatre essaims : un le 11 mai, le deuxième le 17 mai, le troisième et le quatrième le 30 mai. Hier, 1<sup>er</sup> juin, j'en ai eu un cinquième. J'attribue la cause de quelques-uns de ces essaims au manque de place.

**M. Comtat, Pregny, 2 juin.** — Après un si bel hivernage l'on s'était attendu à quelque chose de mieux ; peu de ruches se sont trouvées fortes à temps, il a fallu fortifier les autres en en sacrifiant quelques-unes ou les resserrer sur onze cadres pour les faire monter sur les hausses. Ces dernières ne sont guère lourdes et déjà depuis hier l'on peut entendre les faucheuses accomplir leur triste besogne ; à moins d'une manne céleste, je doute que nous soyons privilégiés cette année.

**M. Dulex, Panex-sur-Ollon, 8 juin.** — Ce mois nous a gratifié d'une température qui n'est pas pour nos petites bestioles.

Chaleur torride, nuits assez fraîches, la bise et le vent presque en permanence. Le vent chaud du midi arrête la sécrétion du nectar en quelques heures. Il a souvent pendant ce mois alterné avec la bise du nord-est.

Pour comble de malheur, la neige est tombée le 22 mai au soir, le 23, le 24 il y en avait 25 cent. à Panex.

Espérons en juin, le mois de notre récolte.

**M. Mahon, Courfaiivre, 9 juin.** — Quelques mots sur les abeilles : en général bon hivernage là où les vivres étaient de bonne qualité, miel de première récolte ou sirop de sucre; dysenterie et perte de colonies avec le miellat.

Fin mars les colonies étaient plus fortes et avaient autant de couvain qu'au 30 avril. Mai, à l'exception des 23 et 24, a été très beau et tout à fait favorable à l'élevage du couvain, malheureusement c'était un peu tard, car, dès le 27, l'esparcette, la fleur à miel par excellence, a commencé de fleurir et les ruches ne sont en général pas prêtes à recevoir les hausses.

Le mois prochain je vous parlerai de la flore de ma localité.

**M. Gay, Bramois, le 9 juin.** — La première quinzaine de mai a été favorable au développement de colonies qui arrivaient prêtes pour la récolte, mais le mauvais temps s'étant remis de la partie, rares ont été depuis le 20 les journées permettant aux butineuses de faire, même légèrement, hausser la bascule.

Aussi le résultat est médiocre et, pour la plaine, le grand moment passe sans qu'il soit possible d'enregistrer une seule forte journée.

Pour les ruches de la montagne il y a encore du temps, mais il faudrait une autre température que celle que nous avons depuis trois semaines.

**M. Fontannaz, La Patrouille-sur-Lutry, 10 juin.** — Ici la récolte ne sera pas aussi bonne que l'année dernière, à cause des pluies froides et du vent du nord qui souffle assez fort pendant le jour et qui est très froid pendant la nuit. Ainsi, hier matin, il n'y avait que 5 degrés au-dessus de zéro, cela empêche les abeilles de sortir avant 9-10 heures et les fleurs n'ont que peu ou pas de nectar.

Un de ces jours derniers j'ai observé une abeille qui a visité une vingtaine de fleurs d'esparcette et restait très peu de temps sur celles-ci et sans en visiter plus d'une corolle.

J'ai placé la bascule sous une ruche de force normale, la journée la plus forte jusqu'à présent a été le 6 courant, il y avait une augmentation de 2 kilos.

Le fait est aussi qu'ayant été au service militaire du 13 avril jusqu'à fin mai, je n'ai pas pu stimuler mes colonies comme je l'aurais voulu et quelques-unes sont trop faibles malgré plusieurs réunions pour la récolte.

**M. Chaboudez, Miécourt, le 11 juin.** — Le résultat de ma ruche sur balance n'est pas brillant et le mois de juin ne fournit pas beaucoup. Jusqu'au 11 nous avons environ 9 kilos. Les fleurs seront bientôt passées et il n'y a pas encore d'apparence de miellat aux sapins.

Voici la troisième année que les abeilles ne visitent plus nos épicéas.

Tout ceci ne nous mettra pas en quête de bidons, mais nous permettra de liquider nos restes de 1907.

Je crois que les essaims seront rares chez nous; depuis le 24 mai les ruchées se sont fortement affaiblies.

**M. Berney, La Plaine, 13 juin.** — Dans notre contrée la récolte a commencé les 19 et 20 mai, mais la pluie et la bise ont contrarié beaucoup d'apiculteurs.

Je suis satisfait de mes deux essaims; les abeilles sont déjà dans la hausse, les carnioliennes sont plus fortes, mais les italiennes de beaucoup plus actives. Avant de mettre la hausse, j'ai visité le couvain; il est sain et sans trace de loque, le traitement au naphthol  $\beta$  a donc été efficace. J'espère que cet état de choses durera et que mes abeilles auront profité des belles esparcettes, trop tôt coupées, hélas, de nos environs.

## VARIÉTÉS

BIENNE. — Le feu a pris dimanche 14 juin, avant midi, à un pavillon de rucher sis près du restaurant Seefels, au Pasquait, loué par M. Muller, aubergiste au « Paradiesli », qui y tenait 12 ruches, qui toutes ont brûlé.

Les abeilles entouraient d'abord comme un immense essaim la maisonnette en feu, puis diminuèrent peu à peu. Les spectateurs ont eu l'impression que presque toutes ont péri dans les flammes et la fumée.

*Feuille d'Avis de Neuchâtel.*

*L'Établissement apicole* **La Croix - Orbe**

achète toute l'année la cire épurée et les vieux rayons au plus haut prix du jour.

**FABRIQUE DE FEUILLES GAUFRÉES EN 3 ÉPAISSEURS**

*Essaims et Reines. Matériel apicole.*

Demandez les **Nouveaux Nourrisseurs**, cadre en bois paraffiné, se plaçant dans la ruche à la place d'un cadre.

Il paraîtra prochainement un supplément du catalogue, qui sera envoyé franco sur demande.

**NOUVEAUTE :**

Pied en fonte de fer pour purificateur à cire solaire, dont la partie supérieure tourne sur un pivot, ce qui permet sans effort de faire frapper continuellement les rayons solaires à angles droits sur la vitre. Un dispositif permet de donner aussi à l'appareil une position plus ou moins inclinée pour accélérer l'écoulement de la cire fondue.

S'adresser à **A. CAVIN**, apiculteur, **COUVET**.

A VENDRE

quelques ruches **Dadant-Blatt**,

*avec belles colonies.*

S'adresser à **M. ARNOLD DE SIEBENTHAL**, apiculteur, à **FONTANNEY** sur Aigle.

Pour demander le catalogue, découper cette annonce et l'envoyer affranchie de 2 centimes.  
Ne pas oublier signature et adresse.

<b>NE MANQUEZ PAS</b> de demander	Timbre de 2 centimes
* le magnifique prix-courant français de	
<b>L'Etablissement apicole de KUDERLI-SCHMID, à Dübendorf.</b>	
<i>Il contient 44 pages sur 200 articles.</i>	
Le meilleur extracteur et la meilleure balance du monde. Patenté en Suisse et à l'étranger.	
Nom _____	o. f. 516.
Adresse _____	

## R. Burkhardt, libraire-éditeur

2, Place du Molard, à Genève.

*Pour paraître prochainement :*

**L'Abeille et la Ruche** par J.-L. LANGSTROTH, traduit sur la dernière édition américaine par MM. Ch<sup>s</sup> et C.-P. DADANT, revue par Ed. BERTRAND, 3<sup>me</sup> édition revue et augmentée. Joli volume in-8, relié, avec de nombreuses illustrations. Fr. 7,50

Cet ouvrage épuisé depuis 3 ans, réédité sur de nombreuses demandes, sera accueilli avec le même succès que les précédentes éditions.

### EN VENTE :

**Conduite du Rucher** Calendrier de l'Apiculteur mobiliste, avec 3 planches et 91 figures, par Ed. BERTRAND. 9<sup>me</sup> édition Fr. 2,50  
Etranger, franco (à envoyer en timbres ou mandat) » 2,90

**La Ruche Dadant modifiée** ou Dadant-Blatt, par Ed. BERTRAND. 4<sup>me</sup> édition, avec 18 figures, Fr. 0,60  
Etranger, franco, » 0,70

**Guide de l'Apiculteur anglais** par Th.-W. COWAN, 2<sup>me</sup> édition, Fr. 2,50  
Etranger, franco, » 2,80

## Couverture en « Ruberoïd »

Ne contient pas de goudron, durable, élastique et souple, résistant aux injures du temps. Prière de demander les prix et échantillons à

**ALBERT ERB,**

à Derendingen (Soleure).

**A vendre** jusqu'à épuisement du stock **RUCHES DADANT MODIFIÉES**

au prix de fr. 22. — net sans emballage. S'adresser à la

Fabrique neuchâteloise de meubles, aux Geneveys sur Coffrane,  
ou au

Magasin de meubles « A la Maison moderne », Chaux-de-Fonds.